



Ministère de l'Agriculture et des Ressources marines, en charge de l'Alimentation et de la Recherche
ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLES
CFPPA : Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles
OPUNOHU - MOOREA - POLYNESIE FRANCAISE

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles de Polynésie française (CFPPA)

CFPPA : Centre de formation agricole pour adultes

Le CFPPA de Polynésie française est un **centre de formation public** sous la tutelle du Ministère de l'agriculture polynésien. Il a pour mission la **formation professionnelle agricole et para-agricole des adultes** avec pour objectifs :

- D'assurer une formation professionnelle continue qui offre la possibilité au public formé d'acquérir, de compléter, d'élargir, de diversifier ou de valider une qualification ou une spécialisation reconnue au niveau territorial ou national.
- De **former les professionnels du secteur agricole** (agriculteurs, salariés d'exploitation, organisations de producteurs, agrotransformateurs, cadres publics du secteur agricole) **sur différentes thématiques** : productions végétales et animales, gestion administrative des entreprises agricoles, travaux forestiers, sylviculture, V.A.E. agricoles.
- **D'accompagner l'installation des adultes dans le secteur agricole** : porteurs de projet avec ou sans diplôme ou expériences agricoles.
- De participer à l'animation du milieu rural, et à la coopération internationale, notamment par l'accueil et l'échange de stagiaires et de personnels.
- De contribuer à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et des adultes.

Localisation et zones d'intervention du CFPPA

Localisation du CFPPA de Polynésie française

Le siège du CFPPA est implanté sur le site du Lycée Professionnel Agricole de Opunohu, route du Belvédère à Moorea. Le CFPPA dispose également d'une antenne située au 3^{ème} étage du Centre Vaima à Papeete-Tahiti.

Zones d'intervention

Le CFPPA assure une mission de service public. Ainsi, il intervient sur l'ensemble du territoire polynésien par la réalisation de :

- Actions de formation sur site (Opunohu et Papeete)
- Actions de formation délocalisées dans les 5 archipels sous réserve d'un minimum de 6 à 10 inscrits selon les formations proposées.



ETABLISSEMENT PUBLIC
D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION
PROFESSIONNELLE AGRICOLES DE
POLYNÉSIE FRANÇAISE



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Liste des formations 2024 du CFPPA de Polynésie française

Le CFPPA assure une mission de service public. Ainsi, il intervient sur l'**ensemble du territoire polynésien** par la réalisation de :

- Actions de **formation sur site (Opunohu et Papeete)**.
- Actions de **formation délocalisées dans les 5 archipels** sous réserve d'un minimum de 6 à 10 inscrits selon les formations proposées.



1. Formations pour créer son entreprise agricole

Nom de la formation	Durée	Tarif
Les étapes pour se lancer en agriculture	4h (0,5j)	Gratuit
Accompagnement à la rédaction du dossier ICRA agricole	14h (2j)	2 000 F
Formation à l'installation agricole (F.I.A.) Formation d'une année en alternance comprenant : • 33 semaines de stage en entreprise • 5 périodes de stage de 6 à 8 semaines • Entreprise en lien avec le projet d'installation • 15 semaines de cours • Gestion administrative et comptabilité • Partenaires du secteur primaire polynésien • Statuts de l'entreprise et droit du travail • Stratégie commerciale de l'entreprise • Communication écrite et orale • Les bases en informatique et en réseaux sociaux • Le business plan • 4 semaines de travaux personnels • Rédaction du business plan • Démarches administratives	1 an	Gratuit pour les candidats éligibles au CAE PRO du SEFI OU 25 000 F pour les candidats non éligibles au CAE PRO du SEFI



2. Formations pour développer son entreprise agricole et commercialiser ses produits

Nom de la formation	Durée	Tarif
Les bases de la gestion administrative et comptable de mon entreprise	7h (1j)	4 000 F
Réaliser des investissements nécessaires au développement de mon entreprise	21h (3j)	3 000 F
Statuts de l'entreprise agricole, droit du travail et embauche	21h (3j)	3 000 F
Les bases en informatique et en réseaux sociaux	21h (3j)	3 000 F
Développer la stratégie commerciale de mon entreprise	21h (3j)	3 000 F



3. Formations en productions animales

Nom de la formation	Durée	Tarif
Les bons gestes en petit élevage porcin (moins de 15 truies reproductrices)	35h (5j)	5 000 F
La conduite en bandes : les fondamentaux	35h (5j)	5 000 F
Bâtiments d'élevage porcin, dimensionnement et bien-être animal	21h (3j)	3 000 F



4. Formations en productions végétales

Nom de la formation	Durée	Tarif
Fertilité		
Enrichir son sol avec des matières organiques (compost, engrais verts, BRF) 🌿	21h (3j)	3 000 F
Choisir les bons outils mécaniques et manuels pour travailler le sol et désherber 🌿	21h (3j)	3 000 F
Nourrir ses cultures avec des engrais chimiques de manière raisonnée	14h (2j)	2 000 F
Nourrir ses cultures en agriculture biologique (roches naturelles, engrais bio, ...) 🌿	21h (3j)	3 000 F
Adapter ses pratiques agricoles aux sols d'atolls 🌿	35h (5j)	5 000 F
Maraîchage		
Conduite de cultures maraîchères et planification 🌿	63h (9j)	5 000 F
Arboriculture et Forêt		
Bouture, marcotte et greffe des arbres fruitiers	21h (3j)	3 000 F
Niveau 1 : permis de tronçonner	28h (4j)	5 000 F ou 35 000 F selon le profil du candidat Nous consulter
Niveau 2 : entretien des cocotiers (techniques de cordes)	42h (6j)	25 000 F ou 50 000 F selon le profil du candidat Nous consulter
Niveau 3 : initiation taille des grands arbres (techniques de cordes)	70h (10j)	42 500 F ou 85 000 F selon le profil du candidat Nous consulter
Travaux de bûcheronnage manuel : abattage et façonnage de gros bois	70h (10j)	42 500 F ou 85 000 F selon le profil du candidat Nous consulter
Lutte contre les parasites des cultures (herbes, insectes, champignons, ...)		
Méthodes de contrôle des adventices en agriculture biologique (outillage, engrais verts, paillage, rotation et association culturales) 🌿	21h (3j)	3 000 F
Utilisation raisonnée des produits phytosanitaires en agriculture conventionnelle	21h (3j)	3 000 F
Préparation à l'examen du CACMP : Certificat d'Aptitude à la Commercialisation et à la Manipulation des Pesticides	20h (5 matinées)	25 000 F

🌿 Formation en agriculture biologique



5. La Validation des Acquis d'Expériences agricoles (V.A.E.)

La V.A.E. : transforme ton expérience en diplôme

Pourquoi la V.A.E. ? Pour faire valoir son expérience professionnelle afin d'obtenir un diplôme agricole référencé au RNCP (Registre National des Certifications Professionnelles) : du CAPA au BTSA en passant par les certificats de spécialisation.

Durée de la V.A.E. : En moyenne 10 à 12 mois depuis le dépôt du dossier de recevabilité jusqu'au passage devant le jury d'examen.

Tarif de la V.A.E. : Forfait de 20 000 F pour 6 heures d'accompagnement.

Inscriptions aux formations du CFPPA de Polynésie française

Publics éligibles et pièces justificatives

Le CFPPA assure la formation continue des professionnels publics et privés du secteur agricole et para-agricole (porteurs de projet et professionnels installés).

Publics éligibles	Pièces justificatives à fournir
Agriculteurs, éleveurs et leurs salariés	Pièce d'identité, carte CAPL à jour, numéro Tahiti, justificatif salarié
Entrepreneurs et salariés de l'agrotransformation	Pièce d'identité, numéro Tahiti, justificatif salarié
Exploitants forestiers et leurs salariés (hors entreprise d'élagage)	Pièce d'identité, numéro Tahiti, justificatif salarié
Porteurs de projet professionnel agricole et para-agricole	Pièce d'identité, Attestation SEFI demandeur d'emploi
Organisations de producteurs, coopératives, associations	Pièce d'identité, document d'adhésion à jour, carte CAPL à jour
Cadres publics du secteur agricole (DAG, CAPL, DBS, EPIC Vanille, ...)	Pièce d'identité, courriel du responsable hiérarchique

Renseignements et inscription

Siège CFPPA (Moorea) : Route du Belvédère, Moorea, 40-56-39-45, cfppa.opunohu@mail.pf

Antenne CFPPA (Tahiti) : 3ème étage Centre Vaima, Papeete, 40-42-99-58, cfppa.opunohu@mail.pf

Page Facebook : CFPPA Polynésie

Conditions pédagogiques et d'accueil des stagiaires du CFPPA

En complément de ses propres installations à Opunohu et Papeete, le CFPPA dispose d'un accès aux installations du Lycée Professionnel Agricole de Opunohu ainsi qu'aux ateliers de production de l'Exploitation Agricole de Opunohu.

Salles de cours

- Formation sur site : 3 salles de cours climatisées avec accès internet d'une capacité de 20 stagiaires chacune (2 salles à Opunohu-Moorea et 1 salle à Papeete-Tahiti).
- Formation délocalisée : mise à disposition de salles de cours par conventionnement avec nos partenaires publics (DAG, CAPL, communes, ...) et privés.

Zones de travaux pratiques

- Formation sur site : 1 zone de production maraîchère biologique de plein champ et les ateliers de production de l'Exploitation Agricole de Opunohu (porcherie, rucher et miellerie, maraîchage plein champ et sous abri, productions vivrières, arboriculture fruitière, ananas, local d'agrotransformation).
- Formation délocalisée : mise à disposition de zones de travaux pratiques en "conditions réelles" (parcelle agricole, parcelle forestière, local d'agrotransformation, rucher, bâtiment d'élevage, ...) par conventionnement avec nos partenaires publics (DAG, CAPL, communes, ...) et privés.

Hébergement et repas

- Formation sur site : 1 centre d'hébergement autonome à Opunohu-Moorea d'une capacité de 12 personnes comprenant 3 chambres avec lits superposés (draps fournis), un salon, une kitchenette et des sanitaires homme/femme séparées (douches et toilettes). Tarif : nous consulter.
Accès au réfectoire du Lycée Professionnel Agricole de Opunohu pour le déjeuner et le dîner (fermeture durant les vacances scolaires). Tarif : nous consulter.
- Formation délocalisée : à la charge du stagiaire.

Aide aux transports / déplacements pédagogiques des stagiaires

- Possibilité de récupération des stagiaires au quai de Vaiare-Moorea à condition d'un nombre minimum de stagiaires inscrits selon les formations proposées.
- Possibilité de prise en charge à 100% du billet d'avion aller-retour pour certaines formations spécifiques. Pour davantage d'informations sur ce dispositif, nous consulter.